

« Se saisir des actions d'info
métiers mobilisables en
établissement ... et y contribuer »

Déroulé de l'atelier :

- 3 temps :

1- Présentation et cadrage

2- Mini-ateliers en groupe (Worldcafé)

3- Restitution et conclusion

Les actions mobilisables par les établissements scolaires



Contexte

Partenaires

Découverte des métiers au collège

La Normandie est une des 4 régions Focus du dispositif expérimental 2023/2024

→ développement d'actions à destination des collèges dès la 5e

Mise en place d'un plan d'action régional

- Recenser et mutualiser les actions et les outils
- Créer un site pour diffuser

Prestataires

Parcours Avenir

Un plan pluriannuel d'orientation en EPLE

Démarche diagnostique → Besoins des élèves

Problématique

Prestataires Externes → Identifier & Sélectionner

Charte de référencement

- Liste fiable d'actions validées
- Cohérence et Qualité des actions

Présentation

Partenaires

Recensement

- Travail avec les partenaires métiers de Normandie (Filières, Branches et Opco) pour recenser les actions gratuites de découverte des métiers mobilisables en classe de 5è, 4è et 3è : ateliers, visites d'entreprise, jeux, témoignages...

Site "répertoire des actions et outils mobilisables en établissement"

<https://decouvertemetiers.orientation-normandie.fr/>

- Création du site par l'Agence, alimentation et mise en ligne par l'Agence en janvier 2024
- Diffusion du site auprès des principaux de collège de janvier à mars 2024 ainsi que des IENIO, DCIO et référents métiers : réunions départementales, territoriales, webinaires...

Evolution du site 2024/2025

- Ouverture du site aux actions et outils mobilisables également en Lycée
- Mise en avant d'actions spécifiques pour les enseignants

Présentation

Prestataires

Sécurité, Conformité, Efficacité

- Faciliter la **programmation** des activités dans le PPO (Plan Pluriannuel d'Orientation)
- Assurer la conformité aux **objectifs et valeurs** de l'Éducation nationale

Les critères « qualité »

- **Objectifs pédagogiques** clairs
- Assurer un **accompagnement progressif**
- Modalités d'intervention encadrées
- **Compétences** des intervenants
- Disposer d'une **évaluation des actions** et de leurs effets

Respect de grands principes et du cadre réglementaire

- Code de l'Éducation et Objectifs du **projet pédagogique Normandie** 2024-2027
- Respect des **principes républicains** : laïcité, neutralité, égalité, non-discrimination
- Gratuité ou **caractère non lucratif** des interventions

Comment déposer une action mobilisable en tant que partenaires ?

Partenaires

Formulaire

Soumission de l'action via un formulaire accessible sur le répertoire : [Proposer une action, un outil interactif – Decouverte Métiers > Agence de l'Orientation et des Métiers](#)

Validation

- Contact du partenaire si besoin de compléments
- Validation par l'Agence

Comment référencer une action pour les prestataires

Prestataires

Étapes clés

- **Dossier de demande** complété par le prestataire
- Examen par le **comité de validation** : Éducation nationale et Agence régionale
- 3 **Décisions** : référencement validé / non validé / rencontre si besoin
- Signature de la charte et **inclusion dans la liste officielle** des prestataires

Intérêt: Reconnaissance, légitimité, intégration dans le réseau

- **Rendre visible** l'offre d'actions
- **Intervenir en toute légitimité** dans les établissements
- **Améliorer et innover** grâce au bilan annuel
- Contribuer au développement des **compétences à s'orienter**

Les ateliers - Worldcafé

- **3 groupes - 3 thématiques :**
 1. Que doivent apprendre les élèves via des actions de découverte métiers ?
 2. Que souhaitent transmettre les partenaires/prestataires aux élèves ?
 3. Comment faire en sorte que ces actions soient plus utilisées par les établissements ?
- Les groupes vont tourner sur chaque atelier : 8 min/atelier
- Restitution